

En quoi consiste la véritable adoration?

ÉTUDES DANS LA 1689 – PARTIE 91

~ 1689 22.2 ~

Réponse : La véritable adoration consiste à rendre un culte à l'unique vrai Dieu, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, par la médiation exclusive de Jésus-Christ ~ Luc 4.8 ; 1 Timothée 2.5

La question de la véritable adoration ne doit pas commencer avec l'adorateur et l'adoration, mais bien avec l'être qui doit être adoré. *La validité de l'adoration est déterminée avant tout par l'identité de son objet et ensuite seulement par la façon d'adorer.* Cet ordre reflète la relation qui existe entre le premier et le deuxième commandement du décalogue : le premier indique *qui* doit être adoré et le deuxième indique *comment* il doit être adoré. Tel est l'ordre suivi par la confession de foi dans les prochains paragraphes : avant de décrire la bonne façon d'adorer, la confession présente l'unique Dieu qui est digne d'adoration.

(Par. 2) Le culte religieux ne doit être rendu qu'à Dieu le Père, le Fils et le Saint-Esprit, et à lui seul, ni aux anges, ni aux saints, ni à aucune autre créature. Aussi, depuis la chute, non sans médiateur, ni par la médiation d'aucun autre que le Christ seul.

L'adoration est dirigée envers un seul Dieu (Lc 4.8) qui est trois personnes : le Père, le Fils et le Saint-Esprit (Mt 28.19). *Il est impossible d'adorer une des trois personnes de la Trinité sans adorer aussi les deux autres.* Jésus déclare que tous doivent honorer le Fils comme ils honorent le Père et que celui qui n'honore pas le Fils n'honore pas le Père non plus (Jn 5.23). De même, celui qui déshonore le Saint-Esprit, déshonore Dieu (Mc 3.29 ; Ac 5.3-4), et celui qui adore Dieu l'adore en Esprit (Jn 4.24 ; Ph 3.3). La vraie adoration est donc trinitaire et est offerte au Père, au Fils et au Saint-Esprit dans le respect de l'ordre processionnel.

L'unicité de Dieu implique l'exclusivité du culte qui lui est dû. Autrement dit, vénérer qui que ce soit ou quoi que ce soit d'autre que lui est interdit (Ex 20.3 ; Dt 6.13-14). La confession précise que le culte religieux ne peut être rendu « *ni aux anges, ni aux saints, ni à aucune autre créature* ». La vénération des images, les prières aux saints et autres pratiques similaires que l'on retrouve dans l'Église catholique romaine et dans l'Église orthodoxe sont visées par cette interdiction. Ces pratiques sont vues comme idolâtres puisqu'elles offrent à des créatures ce qui est réservé à Dieu seul, ce qui est l'essence même de l'idolâtrie (Rm 1.25). Les théologiens qui défendent de telles pratiques font des distinctions entre *adoration* et *vénération* (*latria* et *dulia* en latin) afin de justifier qu'on puisse rendre un culte religieux à des créatures tout en réservant exclusivement notre adoration à Dieu. À la lumière de l'Écriture, cette distinction est irrecevable puisque c'est non seulement l'adoration qui est réservée à Dieu, mais toute forme de culte et de vénération (Ex 20.5, 23.24 ; Col 2.18 ; Ap 19.10).

La confession ajoute ensuite deux éléments essentiels pour que l'adoration soit agréée de Dieu : la *nécessité* et l'*exclusivité* de la médiation de Jésus-Christ. La nécessité de sa médiation est rappelée en disant que « *depuis la chute [le culte religieux doit être rendu] non sans médiateur* ». Le péché crée un obstacle insurmontable pour que l'homme puisse adorer Dieu (Es 1.15, 59.2). Dans cette condition spirituelle, la prière même de l'homme est une abomination aux yeux de Dieu (Pr 28.9). L'Écriture demande aux hommes : « Qui pourra monter à la montagne de l'Éternel?

Qui s'élèvera jusqu'à son lieu saint? » (Ps 24.3). « Qui dira: J'ai purifié mon cœur, je suis net de mon péché? » (Pr 20.9). Autrement dit, aucun homme ne peut, par lui-même, être admis en présence de Dieu et être agréé de lui (1 Co 15.50).

Tout le système sacrificiel de l'Ancien Testament enseignait la nécessité d'une médiation sacerdotale. Le grand prêtre, en se présentant devant Dieu, représentait tout son peuple (Ex 28.29-30). Par sa médiation le peuple pouvait être agréé devant Dieu (Lv 16.32-34). La médiation lévitique préfigurait l'ultime et véritable médiateur entre Dieu et les hommes, Jésus-Christ (1 Tm 2.5): « Car il y a un seul Dieu, et aussi un seul médiateur entre Dieu et les hommes, Jésus-Christ homme »

La médiation est aussi exclusive que la divinité ; tout comme il y a un seul Dieu, il y a aussi un seul médiateur. Tout comme il ne faut pas offrir le culte qui revient à Dieu à d'autres que lui, il ne faut pas non plus rechercher la médiation ailleurs qu'en Christ. Il est donc non seulement vain, mais également fautif de rechercher l'intercession de la vierge Marie ou des saints en notre faveur. S'il est vrai que tous les croyants possèdent un sacerdoce devant Dieu (1 Pi 2.9), il est erroné de confondre celui-ci avec l'unique médiation de Christ ou une extension de cette médiation. Le sacerdoce universel des croyants n'est pas une médiation universelle. *La médiation de Christ, en plus d'être unique, est directe, non transmissible et parfaitement suffisante et efficace (Hé 7.24-25).*

Sa médiation est si parfaite que son efficacité fut antérieure aux événements historiques de l'incarnation, la mort sur la croix et la résurrection. Autrement dit, *les bénéfices de la médiation de Christ furent donnés avant même que le Christ vienne.* L'héritage éternel promis par Dieu fut donné en vertu de la Nouvelle Alliance qui fut révélée aux croyants dès le commencement du monde (Hé 9.15). Depuis la chute d'Adam, c'est uniquement grâce à la médiation de Christ que des hommes et des femmes peuvent s'approcher de Dieu.